



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 25 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 juin 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 67
Nombre de procurations : 17

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Madame Brigitte POPARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Léo LACHAMBRE	Madame Aziza AGLAGAL
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe NEYRAUD
Madame Céline TONOT	Madame Catherine MINAUX	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Isabelle BARDIN
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Madame Valérie GRANDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Monique BAYARD	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Alexandre HEDDAR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Moulay JELLAL
Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Monsieur François SARRON-PILLOT	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Madame Sabine BAILLOT	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Thierry COUDERT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie FORTIER	Madame Manuela SCHAEFFER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Régis PETITBOULANGER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Lionel SANCHEZ	

Membres absents :

Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Dominique MARTIN-GENDRE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Mélanie BALSON pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Monsieur Maël SZABELSKI
	Monsieur Jordane GALLOIS pouvoir à Monsieur Benoît BORDAT
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Delphine BLAYA pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Denis GUVENATAM pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Madame Laurence GERBET pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Nouredine ACHERIA pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Samuel LONCHAMPT pouvoir à Madame Bénédicte PERSON-PICARD
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Frédéric GOULIER
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Composition de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Suite au renouvellement du conseil métropolitain consécutif aux élections de mars 2026, il convient de procéder à la désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs pour la durée du mandat.

1- Rappel des missions de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Les principales missions de la CIID en matière de fiscalité directe locale sont les suivantes :

- elle intervient en termes de fiscalité directe locale pour la mise à jour des coefficients de localisation issues de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ;
- elle est amenée à rendre un avis, à destination de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels, sur les modalités d'évaluation des locaux commerciaux proposés dans le cadre de la procédure de révision générale des bases des locaux commerciaux.
- elle est informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués sur la méthode comptable.

Son rôle est consultatif.

2- Règles de composition de la CIID

La CIID est composée de onze membres titulaires, à savoir :

- le président de l'EPCI ou un vice-président délégué (membre et président de droit de la commission) ;
- 10 commissaires titulaires.

En plus des membres titulaires, dix membres suppléants sont également désignés.

En vertu du Code Général des Impôts, les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leur droits civils ;
- être inscrits aux rôles d'impositions directions de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La durée du mandat des membres de la CIID est la même que celle du mandat du conseil métropolitain.

3- Modalités de désignation des membres de la CIID

Les dix commissaires titulaires et les dix commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Régional des Finances Publiques et du Département de la Côte d'Or, sur la base d'une liste de vingt noms pour les titulaires et de vingt noms pour les suppléants établie par le conseil métropolitain.

Afin d'assurer une composition de la CIID cohérente avec la répartition des locaux qu'elle aura à traiter sur le territoire de la métropole, tout en assurant la représentation du plus grand nombre de communes concernées, il est proposé de maintenir une répartition par commune identique à celle qui prévalait dans la commission désignée pour la période 2020-2026, soit :

- Dijon : 5 titulaires et 2 suppléants ;
- Chenôve : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Longvic : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Quetigny : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Marsannay-la-Côte : 1 titulaire ;
- Saint-Apollinaire : 1 titulaire ;

- Ahuy : 1 suppléant ;
- Chevigny-Saint-Sauveur : 1 suppléant ;
- Fontaine-lès-Dijon : 1 suppléant ;
- Perrigny-lès-Dijon : 1 suppléant ;
- Talant : 1 suppléant.

- Vu les articles 1650 et 1650 A du Code Général des Impôts

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de proposer** au Directeur Régional des Finances Publiques et du Département de la Côte d'Or les vingt noms de titulaires et les vingt noms de suppléants listés ci-après pour la **désignation** des membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Commissaires titulaires :

- Elisabeth DOUNON
- Hamid EL HASSOUNI
- Louis GERVAIS
- Antoine HOAREAU
- Julien HUBERT
- Pierre BORDAT
- Jacques PARIZE
- Marinette SAVONNET
- Patrice CHÂTEAU
- Guillemette ZUDDAS
- Christine BUCHALET
- Christian TAILLANDIER
- Claude DARCIAUX
- Gilles PERNELLE
- Sylvie DEMANGE
- Céline EYME
- Catherine PAGEAUX
- Jean-Michel VERPILLOT
- Frédéric FRACCHIOLLA
- Laurent AUCLIN

Commissaires suppléants :

- Marie-Thérèse PUGLIESE
- Milena DJAMBAZOVA
- Mireille MANIÈRE
- Jean-Philippe MOREL
- Gilles POINSOT
- Gérard GERRIET
- Emilien BONNET
- Jérémy GUIBLAIN
- Jean-Marie BENEY
- Noëlle CAMBILLARD
- Sylvain BLANDIN
- Julie ROSSET-FOUCAUD
- Michel LABOURIAUX
- Gérard GHERRA
- Cyrille BEUDET
- Serge BERBERIA
- Corinne LENOBLE
- Vincent YEDE
- Gérard DUPONT
- Christian LUPI

Résultat scrutin secret

Nombre de votants : 84

Elus n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre d'abstentions : 10

Suffrage exprimé : 73

Majorité absolue : 37

Nombre de voix pour : 73

Les personnes désignés ci-dessus peuvent être proposés pour siéger à la CIID.

